



Janvier

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	S1	5	6	7
8	Arbres de Noël naturels	10	S2	12	13	14
15	16	17	S1	19	20	21
22	23	24	S2	26	27	28
29	30	31				

Février

D	L	M	M	J	V	S
			S1	2	3	4
5	6	7	S2	9	10	11
12	13	14	S1	16	17	18
19	20	21	S2	23	24	25
26	27	28				

Mars

D	L	M	M	J	V	S
			S1	2	3	4
5	6	7	S2	9	10	11
12	13	14	S1	16	17	18
19	20	21	S2	23	24	25
26	27	28	S1	30	31	

Avril

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	S2	6	7	8
9	10	11	S1	13	14	15
16	17	18	S2	20	21	22
23 ₃₀	24	25	S1	27	28	29

Mai

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	S2	4	5	6
7	8	9	S1	11	12	13
14	15	16	S2	18	19	20
21	22	23	S1	25	Branches	27
28	29	30	S2			

Juin

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	S1	8	9	10
11	12	13	S2	15	16	17
18	19	20	S1	22	23	24
25	26	27	S2	29	30	

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	S1	6	7	8
9	10	11	S2	13	14	15
16	17	18	S1	20	21	22
23 ₃₀	24 ₃₁	25	S2	27	28	29

Août

D	L	M	M	J	V	S
		1	S1	3	4	5
6	7	8	S2	10	11	12
13	14	15	S1	17	18	19
20	21	22	S2	24	25	26
27	28	29	S1	31		

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	S2	7	8	Déchetage papiers confidentiels
10	11	12	S1	14	15	16
17	18	19	S2	21	22	23
24	25	26	S1	28	29	30

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	S2	5	6	7
8	9	10	S1	12	13	14
15	16	17	S2	19	20	21
22	23	24	S1	26	Branches	28
29	30	31				

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
			S2	2	3	4
5	6	7	S1	9	10	11
12	13	14	S2	16	17	18
19	20	21	S1	23	24	25
26	27	28	S2	30		

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	S1	7	8	9
10	11	12	S2	14	15	16
17	18	19	S1	21	22	23
24 ₃₁	25	26	S2	28	29	30

- Résidus domestiques
- Matières organiques
- Matières recyclables
- Arbres de Noël naturels
- Volumineux
- Feuilles, chaume, et brindilles
- Secteur 1** : au nord de la voie ferrée et quartier du boul. de la Marine.
- Branches
- Déchetage papiers confidentiels
- Secteur 2** : au sud de la voie ferrée. Incluant les rangs.

VARENNES

Les matières doivent être placées en bordure de rue **après 19 h la veille de la collecte** ou **avant 7 h le matin même**, et le contenant retiré avant 23 h. Les bacs de collectes ne sont pas interchangeables.

2023



TRANSFORMATION EN NOUVELLES MATIÈRES

MATIÈRES RECYCLABLES

Plastique, verre, métal, papier et carton

- Toutes vos matières recyclables doivent être déposées pêle-mêle dans le bac bleu;
- Les surplus occasionnels sont acceptés à côté du bac;
- Contenants admissibles pour les surplus : boîte de carton (environ 60 cm x 60 cm), bac de 64 litres et sac de papier.

Plastiques acceptés



* Polystyrène expansé : accepté à l'Écocentre



TRANSFORMATION EN COMPOST

FEUILLES, CHAUME ET BRINDILLES

Feuilles, chaume, brindilles*, ballots de paille, foin, épis de maïs et retailles de cèdres, d'arbustes ou d'arbres décoratifs

- La MRC recommande l'utilisation de sacs de papier

Douze collectes spéciales

*brindilles : petites branches d'un diamètre inférieur à 1 cm

Rognures de gazon acceptées à cette collecte, sinon herbicyclage ou bac brun en dernier recours.



TRANSFORMATION EN BIOGAZ ET DIGESTAT

MATIÈRES ORGANIQUES

Résidus alimentaires, résidus de jardinage, papier et carton souillés

- Déposez vos matières organiques dans l'Organibac;
- Si vous prévoyez utiliser des sacs, ils doivent être en papier;
- Aucun sac de plastique n'est accepté. Les feuilles, le chaume, les brindilles et les branches sont refusés dans le bac brun. Utilisez plutôt les collectes prévues à cet effet.



DÉCEMBRE À MARS

AVRIL À NOVEMBRE

Collecte aux deux semaines

Collecte hebdomadaire



TRANSFORMATION EN PAILLIS

ARBRES DE NOËL NATURELS

Les arbres doivent être déposés en bordure de rue **avant 7 h le matin**, la tête vers la résidence et dégarnis de toutes leurs décorations. * *Assurez-vous que le sapin n'est pas coincé dans la glace.*

BRANCHES | Longueur : environ 1 m | Diamètre : environ 5 cm

Les branches devront être attachées en ballot de 20 kg maximum chacun et placées en bordure de rue, le feuillage vers la résidence.

Collecte porte-à-porte Lundi 9 janvier



VALORISATION

VOLUMINEUX
Meubles, appareils ménagers, baignoires, réservoirs d'eau chaude, BBQ sans bonbonne, etc.

Les matériaux de construction de même que les appareils informatiques et électroniques **ne sont pas acceptés à la collecte des articles volumineux et doivent être apportés à l'Écocentre.**

Les meubles ne doivent pas être défaits car ils seront considérés comme des matériaux de construction.

Si vos articles sont encore utilisables, plutôt que de les mettre en bordure de rue, pensez aux maisons d'entraide, aux centres d'action bénévole et à l'Écocentre!



RECYCLAGE

JOURNÉE DÉCHIQUETAGE Écocentre secteurs Nord (Contrecoeur) et Sud (Varennnes)

Samedi 9 sept.

- Apportez vos documents confidentiels pour qu'ils soient déchiquetés de façon sécuritaire
- Limite d'une boîte de format standard par personne (environ 35 cm x 25 cm x 30 cm)



ÉCOCENTRE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Secteur Sud

1975, chemin de l'Énergie, Varennnes

Secteur Nord

4111, route Marie-Victorin, Contrecoeur

VALORISATION

Consultez notre site Internet pour connaître les matières acceptées et refusées, ainsi que les heures d'ouverture.



ENFOUISSEMENT

RÉSIDUS DOMESTIQUES

Matières ne pouvant être déposées aux autres collectes ou à l'Écocentre

Les surplus sont refusés en tout temps.

NOV. À MARS

Aux trois semaines

AVRIL À OCT.

Aux deux semaines



609, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0

450 583-3301, poste 2 ou 514 856-5701 (ligne Mtl)

www.margueritedyouville.ca | MRC de Marguerite-D'Youville